

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

VERSION 19/11/18

Argenta Asset Management S.A.



RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En fonction de leur politique d'investissement et du type d'instrument dans lequel ils peuvent investir, les compartiments d'ARGENTA-FUND et d'ARGENTA PORTFOLIO (ci-après les « **Fonds** ») sont exposés à différents types de risques.

1. Risque de contrepartie et respect des restrictions légales d'investissement - Risque de liquidité

Le respect des restrictions légales d'investissement limite le risque de concentration dans le même émetteur et par conséquent garantit également que le risque de contrepartie reste encadré.

Tous les compartiments des Fonds sont exposés à un risque lié au non-respect des restrictions légales d'investissement, ainsi qu'à un risque de contrepartie et de liquidité.

Pour les compartiments des Fonds qui ne détiennent pas d'instruments financiers dérivés, ces risques de contrepartie et de liquidité sont très limités de par la qualité des marchés sur lesquels intervient le broker des Fonds. En effet, la définition stricte de la stratégie d'investissement de ces compartiments restreint leurs investissements à une très grande majorité de titres cotés sur des marchés officiels et soumis à la réglementation de leur place boursière de référence. Quant aux parts d'organismes de placement collectif (ci-après les « **OPC** ») détenues dans les portefeuilles des Fonds, elles sont soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (ci-après la « **CSSF** ») ou à une surveillance considérée par la CSSF comme équivalente à celle prévue par la législation communautaire.

De plus, les transactions relatives aux titres et aux parts de fonds sont conclues DVP (*Delivery Versus Payment*) et la très grande majorité des titres détenus dans les portefeuilles des compartiments des Fonds peut être négociée quotidiennement.

2. Risque de marché

Ce sont les actions et les parts d'OPC actions détenues par les portefeuilles des Fonds qui sont principalement exposées au risque de marché.

Selon les lignes de conduite de la European Securities and Market Authority (« **ESMA** ») et les circulaires CSSF applicables en la matière, vu les politiques d'investissement des compartiments actuels des Fonds et le fait qu'il ne détiennent pas d'instruments financiers dérivés à des fins d'investissement, le choix de la méthode de calcul du risque global s'est porté sur le calcul des engagements afin d'encadrer le risque de marché.

3. Risque opérationnel

Tous les compartiments sont exposés à un risque opérationnel lié aux ressources humaines et techniques.

Ce risque opérationnel est cependant couvert par une grande fiabilité des systèmes informatiques, par des ressources humaines compétentes et par un manuel de procédures complet et mis à jour.

4. Risque de taux d'intérêt

Ce sont les parties obligataires et les parts d'OPC obligataires détenues dans les portefeuilles des Fonds qui sont principalement exposées au risque de taux d'intérêt.

Ce risque de taux d'intérêt est encadré par les gestionnaires des Fonds sur base de la duration moyenne du portefeuille.

5. Risque de valorisation

Les compartiments existants détiennent essentiellement des actions, des obligations et des parts d'OPC, titres relativement liquides et dont la valorisation ne pose que peu de problèmes.

Pour les compartiments qui ne détiennent pas d'instruments financiers dérivés, ce risque est donc très limité de par la qualité des marchés sur lesquels intervient le broker des Fonds. En effet, la définition stricte de la stratégie d'investissement de ces compartiments restreint leurs investissements à une très grande majorité de titres (actions, obligations et parts d'OPC) cotés sur des marchés réglementés ou sur des places officielles, ce qui limite par conséquent le risque de valorisation. La très grande majorité des titres détenus dans les portefeuilles des Fonds fait donc l'objet d'une évaluation par une source indépendante et officielle, de manière quotidienne.

Pour les titres ou instruments qui ne seraient pas cotés sur une bourse officielle ou un marché réglementé et ne disposeraient pas d'une source indépendante et officielle de valorisation, une valorisation fiable est effectuée par la gestion des risques par rapprochement de valorisations obtenues de plusieurs sources indépendantes. Cette valorisation est ensuite validée lors d'un Comité Fair Value.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Aucun des compartiments des Fonds n'utilise d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré à des fins d'investissement.

Les éventuels instruments financiers dérivés présents dans le portefeuille des compartiments sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

Le risque global lié aux instruments financiers dérivés ne peut excéder 100% des actifs nets de chaque compartiment.

La présente procédure est approuvée par le comité de direction de AAM le 31/07/18.